

**3EME FORUM SUR LE DIALOGUE SOCIAL**  
**EN NOUVELLE-CALEDONIE**

Vendredi 14 novembre 2008 – 8h/19h – Université de la Nouvelle-Calédonie  
Amphithéâtre de Nouville

INTERVENTION DE CLOTURE

Harold MARTIN,

Président du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie – 17h50

Monsieur le Ministre (Yves JEGO),  
Monsieur le Haut-Commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie (Yves DASSONVILLE),  
Monsieur le membre du Gouvernement et cher collègue (Jean-Claude BRIAULT),  
Mesdames et Messieurs les partenaires sociaux,  
Messieurs les experts extérieurs,  
Mesdames et Messieurs,

Nous arrivons donc **au terme** de cette journée de travail, une journée qui a constitué **une nouvelle étape dans la construction progressive du dialogue social en Nouvelle-Calédonie, un chantier ouvert avec une réelle intensité depuis deux ans.**

Je tiens immédiatement à vous remercier, Monsieur le Ministre, d'avoir tenu à partager ce temps d'échanges avec nous tous, à l'issue de cette session 2008 que l'Etat a accompagnée.

**Le principal constat** qui peut être fait à ce moment précis, c'est le niveau d'ambition, d'innovation et de sérieux du projet qui est porté par les partenaires sociaux et des propositions qui sont formulées, des propositions **qui invitent à des réformes structurelles importantes :**

en effet, ce projet propose à la fois de **repenser « la gouvernance sociale » et le système de relation de travail dans l'entreprise.**

**Au niveau territorial**, il permet aux acteurs sociaux d'assumer des responsabilités nouvelles dans la définition des politiques à mettre en œuvre dans le domaine du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

**Ce projet propose ainsi très directement la création d'un espace de concertation sociale, -le Conseil du Dialogue Social- pour assurer ces missions.**

**Sur le plan de la méthode, il suggère que le programme de ce « CDS » soit défini avec le Gouvernement à l'occasion d'une rencontre annuelle au cours de laquelle un agenda social sera arrêté.**

**Au niveau de l'entreprise, il est proposé d'engager une réforme partielle ou totale**

- ✓ du système de négociation collective,
- ✓ du système de représentation du personnel,
- ✓ des modes de règlement amiable des conflits collectifs du travail.

Des orientations sont tracées. Dans certains cas, des préconisations précises sont avancées. Dans un certain nombre de domaines, des solutions consensuelles n'ont pas encore pu être trouvées et les discussions doivent se prolonger.

**Ce projet de « modernisation du dialogue social » a reçu le soutien des 11 organisations qui ont participé à vos travaux.**

**Du fait de sa cohérence et de la dynamique qui le porte, il constitue désormais un cadre incontournable pour réformer notre système actuel et, je vous le dis très clairement, je souhaite qu'il soit mis en œuvre sans tarder.**

**A cette fin, je propose de convoquer avant la fin de l'année une « conférence sociale » pour fixer les modalités de mise en place immédiate du Conseil de Dialogue Social- le CDS- et discuter de l'agenda social 2009.**

**Une Loi du pays sera élaborée pour fixer le cadre légal de cette nouvelle «démocratie sociale».**

**Sans attendre l'adoption définitive de cette loi, les partenaires sociaux seront invités à assumer les responsabilités nouvelles proposées par votre projet et des moyens matériels seront mis à leur disposition pour assurer ces missions.**

L'expertise de la DTE pourra, en cas de besoin et à la demande expresse des acteurs sociaux, être mobilisée pour la réalisation de ce projet, et les compétences de tous les collaborateurs de cette Direction de la Nouvelle-Calédonie engagées au service de sa réussite.

Permettez-moi, là, d'avoir un mot particulier pour les remercier chaleureusement, notamment les conciliateurs qui sont en permanence sur le terrain, dans le règlement de situations de vive tension.

**A l'occasion de la conférence sociale de décembre, les modalités de poursuite des travaux des sessions du dialogue social seront également arrêtées.**

**Je tiens à rappeler que ce calendrier du Gouvernement, déjà chargé de ces rendez-vous importants, intègre l'aboutissement dans ce délai de la fin 2008, des trois chantiers fondamentaux que vous avez pointés dès l'année dernière et sur lesquels je me suis engagé :**

**- premièrement, le texte sur l'emploi local, dont la rédaction, adaptée au plan juridique par l'expertise du Conseiller d'Etat Jean-François MERLE, aura été validée, sera soumis à l'examen des élus du Congrès dans les meilleurs délais.**

**- deuxièmement, la question du financement des organisations syndicales sera traitée par le vote du Loi du pays spécifique venant formaliser le dispositif transitoire de « conventions » que nous avons mis en place pour acheminer les crédits pour 2008. Vous savez que ces conventions de financement ont été transmises par le Gouvernement à tous les syndicats représentatifs, qui doivent désormais les confirmer par leur signature.**

**- Enfin, troisièmement, la représentativité des organisations patronales sera également à l'étude, avec la mise au point d'un projet de Loi du pays portant directement sur ce sujet.**

**Vous le voyez, Mesdames et Messieurs,**

**je crois que nous sommes en mesure de vivre ensemble, désormais, un basculement dans le contexte calédonien traditionnel marqué par l'affrontement et les conflits stériles.**

**Ce basculement est d'autant plus à portée de main, que nous avons actuellement à nos côtés un représentant de l'Etat en Nouvelle-Calédonie, le Haut Commissaire Yves DASSONVILLE, extrêmement actif sur ce champ, formidablement sensible aux enjeux de ce dialogue social, d'une très grande clarté d'analyse et d'une totale rectitude de comportement. Nous pouvons collectivement lui rendre aujourd'hui l'hommage qu'il mérite pour cela.**

**Je veux redire ici, ce soir, pour conclure, que la création d'emplois, l'élévation générale du pouvoir d'achat, l'amélioration des conditions de vie et de travail, le développement économique et social du territoire tout entier, ne peuvent s'effectuer dans une situation de crise sociale permanente, de blocage d'entreprise, voire même de négociations toute l'année. La compétition économique impose la recherche du meilleur niveau de productivité des entreprises ; ce sont ces gains de productivité qui permettront de progresser encore sur l'amélioration des conditions de vie et de travail du plus grand nombre, pour que la création de richesses soit partagée équitablement et que les salariés puissent bénéficier mieux des fruits de la croissance.**

**Le dialogue social n'a d'autre but, d'autre objectif, d'autre raison d'être.**

**Ces questions sont stratégiques et capitales pour l'avenir de notre économie et de notre société.**

**Merci de votre forte implication à y apporter des réponses pérennes et adaptées.**

**Le Gouvernement est votre partenaire, un partenaire à la détermination égale à la vôtre.**

-----